

Cyisley

R. GOUIN

INGÉNIEUR AGRONOME

L'INDUSTRIE MULASSIÈRE

EN POITOU

Extrait des *Annales de la Science Agronomique française et étrangère*
2^e année — 4^e série, 1913, t. I

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRULT

18, RUE DES GLACIS, 18

1913

1 (copy)

Gysin

R. GOUIN

INGÉNIEUR AGRONOME

L'INDUSTRIE MULASSIÈRE

L'INDUSTRIE MULASSIÈRE

EN POITOU

Extrait des *Annales de la Science Agronomique française et étrangère*
2^e année — 4^e série, 1913, t. I

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

18, RUE DES GLACIS, 18

—
1913

JJ242

E. GOUIN
LEZ-TOURNAI

INDUSTRIE MULASSIÈRE

EN POTON

Édition de la Société de la Mulassière de Tournai
1888

1888

IMPRIMERIE BEGGER-LEBRANDT

1888

1888

L'INDUSTRIE MULASSIÈRE

EN POITOU

L'accouplement de l'âne et de la jument, qui engendre le mulet, remonte évidemment à une très haute antiquité; cependant, les documents historiques que nous possédons sont peu nombreux.

Les peuples orientaux, qui aimaient à reproduire sur des bas-reliefs les scènes diverses de leur vie, nous ont laissé en Assyrie quelques images du mulet; et, de ce qu'on ne trouve aucune figuration de ces animaux sur les monuments d'Égypte, on en peut déduire que, certainement, ils étaient inconnus dans ce pays.

Bien que la loi hébraïque défende les accouplements entre espèces différentes, il est fait plusieurs fois mention des mulets dans la Bible postérieurement au règne du roi David.

D'après Diodore de Sicile, Sémiramis se servit d'attelages de bœufs et de mules pour les transports des matériaux employés dans ses grands travaux. Homère dans ses chants cite souvent ces animaux. Le corps d'Alexandre le Grand fut ramené en Macédoine sur un char traîné par soixante-quatre mules. Aristote en distingue deux espèces différentes : celle provenant de l'accouplement de l'âne et de la jument, qui est inféconde, et celle de Syrie, dont les sujets se reproduisent entre eux; il s'agit évidemment pour cette dernière d'une autre espèce du genre *Caballus*, des hémiones, originaires du continent asiatique.

L'époque de l'apparition de cet élevage en Europe reste très confuse. Denys d'Halicarnasse rapporte que, d'après une ancienne coutume, les Romains laissaient reposer les chevaux et les mulets pendant les *Consualia*; or l'établissement de ces fêtes date du règne de Romulus.

Columelle nous montre l'importance de cet élevage chez les Romains.

Les îles Baléares, d'après Diodore de Sicile, avaient la réputation de produire des mules très fortes et de grande taille.

On peut donc admettre que c'est, au plus tard, à l'époque de l'occupation romaine que remonte la production du mulet en Espagne; de là elle s'étendit dans le sud-ouest de la France et prospéra en Poitou, où elle trouva des conditions particulièrement favorables.

ESPÈCE ASINE. — Les baudets du Poitou, employés à la production mulassière, appartiennent à une variété de grande taille de la race asine dénommée par Sanson, *race d'Europe*, parce qu'il place son berceau dans les régions occidentales de notre continent.

Il est à peu près certain que l'espèce asine est originaire d'Afrique, et sans doute aussi de la presqu'île Ibérique avant son détachement du sol africain par l'invasion marine qui engendra la Méditerranée.

Les populations des deux rivages se différencient nettement : l'âne d'Afrique est petit, de robe claire avec la raie cruciale sur le dos, la crinière courte, le front bombé; la branche européenne est, en général, plus grande, sa robe est noire ou bai brun, avec le nez, le pourtour des yeux garnis d'un poil fin, de couleur gris-argent. Les crins sont plus abondants sur le cou et à la queue, le corps est couvert d'un poil épais, parfois frisé, le front est droit, les membres forts. La race poitevine mulassière se distingue des animaux communs employés pour le travail, par sa grande tête coiffée d'oreilles très longues et très larges, garnies intérieurement de mèches frisées appelées *cadnettes*; l'encolure est forte, la poitrine ample, les articulations puissantes, les cuisses

longues et plates. La taille varie entre 1^m 40 et 1^m 50, le sabot est large; cette forte charpente est évidemment due à la richesse du sol du Poitou. On recherche les sujets chez lesquels le système pileux est très abondant; les poils recouvrent souvent le boulet, une partie du sabot, forment de grandes pendeloques sous le ventre; on dit de ces baudets qu'ils sont bien *moustachés* ou bien *talonnés*, ceux dont le poil est ras ont beaucoup moins de valeur.



Fig. 1. — Saint-Martin, baudet de 4 ans (Haras de Villefagnan).

C'est sans doute dans le but d'exagérer ce caractère que les étalonniers avaient contracté la vieille coutume de ne jamais étriller leurs baudets, ce qui leur donnait un aspect sordide et hirsute; on réagit depuis quelques années contre ce préjugé très fortement enraciné, dans un but d'hygiène et des progrès sensibles ont été réalisés.

Ces animaux sont exclusivement produits dans les haras, que l'on nomme *ateliers*, et surtout dans le département des Deux-Sèvres; la plupart sont inscrits au Stud-Book. Antérieurement à cette institution, ils étaient préservés de toute mésalliance avec un soin jaloux.

Pour cette production il y a dans beaucoup de haras deux ou trois grandes ânesses, mal soignées, mal nourries, errantes dans les pacages. On prétend, par cet état de misère, favoriser l'engendrement des mâles; ce qui est certain c'est que l'on rend les avortements plus fréquents.



Fig. 2. — Vaillant IX, baudet de 3 ans (Haras de Villefaquan).

Les naissances sont toujours tardives, parce que l'on ne peut faire saillir les ânesses par les baudets qu'à la fin de la saison de la monte, sans quoi ceux-ci refuseraient les juments.

Mais dès qu'un jeune mâle (*fedon*) est né, il est entouré de soins pendant le premier mois; on le couvre quand il se couche, on le porte à la mère pour téter; celle-ci reçoit aussi une nourriture un peu meilleure. Beaucoup d'éleveurs ont le tort de ne point lui faire consommer le premier lait (*colostrum*) dont les propriétés laxatives sont nécessaires pour assurer au début le bon fonctionnement de l'intestin. Au bout d'un mois on estime que le jeune ânon est assez résistant et il est mis au pré avec sa

mère qu'il tette à volonté. Dès que les froids font leur apparition il est rentré, son sevrage n'est complet qu'à huit ou dix mois, quand les premiers beaux jours permettent de lui donner les jeunes pousses des légumineuses.

Le service de la monte ne commence régulièrement que lorsque le baudet atteint sa deuxième année; toutefois l'éta lonnier, dans un moment de presse, peut accidentellement avoir recours à lui avant cet âge.

Les animaux de la race poitevine mulassière ne sont pas

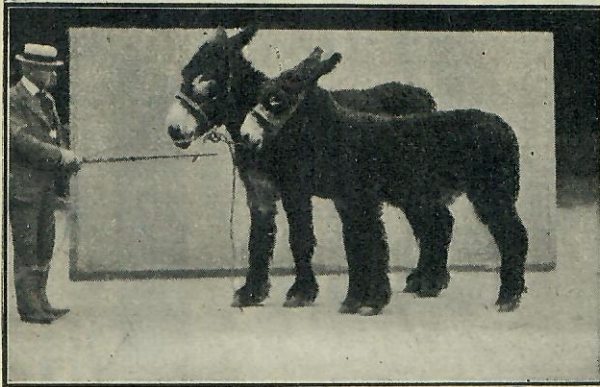


Fig. 3. — Anesse et ânon à M. Moreau, 1^{er} prix au concours de Poitiers, 1912.

dressés, et ne fournissent jamais aucun travail. Le baudet est en fermé pendant toute son existence dans une boîte sombre d'où il ne sort que pour la monte, il ne recevait autrefois aucun pansage. On conçoit que, dans ces conditions, les maladies de peau, les eaux aux jambes et plusieurs autres affections soient assez fréquentes chez les sujets âgés. Il faut la santé robuste de l'âne pour résister à une pareille existence. Il n'est pas étonnant que son caractère se ressente également de cet abandon, qu'il devienne quinteux, *mordard*.

Grâce à l'institution des prix de propreté, une amélioration sensible s'est produite; on rencontre encore quelques vieux baudets à pendeloques pour satisfaire certains éleveurs qui restent attachés, malgré tout, à cette routine. Il conviendrait aussi

de sortir les animaux tous les jours, soit pour leur faire faire une promenade, soit en les plaçant dans un paddock pendant plusieurs heures. Cette amélioration existe dans le haras de Villefagnan que M. le sénateur Sureaux vient de reconstruire sur des plans très bien étudiés. A droite et à gauche d'un grand

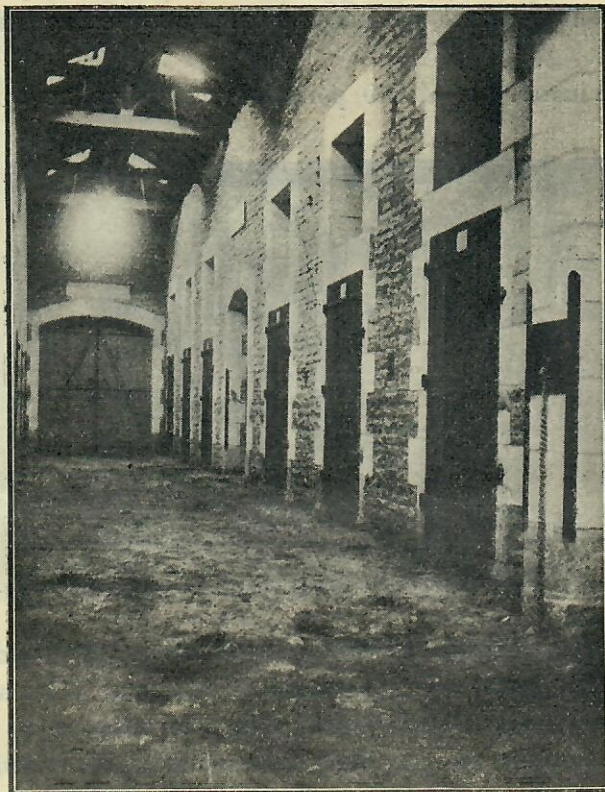


Fig. 4. — Couloir des boxes (Haras de Villefagnan).

couloir ouvrent douze boxes spacieuses et aérées; à l'extrémité se trouve l'atelier de monte abrité par un toit vitré, et sur le côté des bâtiments on a aménagé un grand paddock entouré de murs bas surmontés de grilles.

L'alimentation du baudet se compose surtout de foin et de paille, avec une petite ration d'avoine; cette dernière est portée

à 6 ou 7 litres pendant la saison de monte. En hiver, on donne de 3 à 4 kilos de racines coupées.

Les baudets poitevins ont une très grande valeur, sans égaler cependant le prix de 400.000 sesterces (84.000 francs) que payait, d'après Varron, le sénateur romain Axius pour un âne destiné à la reproduction. A l'âge de deux ans ils valent de 2.000 à 5.000 francs, les sujets remarquables peuvent atteindre 10.000 francs; au congrès hippique de Paris 1912, M. de Segonzac a déclaré qu'un de ses oncles avait payé 14.000 francs un baudet de 1^m 60.

ESPÈCE CHEVALINE. — Il existait autrefois en Poitou une vieille race locale dont Magne nous a laissé une description; ses formes, son aspect étaient peu séduisants au point de vue esthétique, mais elle convenait tout particulièrement à la production de la grosse mule, elle était *intérieurement mulassière*. Vers 1853, l'Administration des Haras introduisit des étalons de pur sang et de demi-sang; depuis quelques années, elle a fourni des étalons de trait dans ses dépôts; et, d'un autre côté, la mévente du demi-sang a fait abandonner cet élevage par beaucoup d'agriculteurs de la Plaine et du Marais vendéen qui reviennent au gros cheval.

Ayrault nous trace le portrait suivant de la race mulassière.

« Baignant dans l'humidité, le pied était large, les membres garnis de crins longs et touffus; mais, par-dessous, les os étaient gros et les tendons larges et forts. La tête est longue et aussi les oreilles; la crinière épaisse, les poils abondants; l'encolure est forte, le garrot bien sorti; le rein est un peu bas, la croupe est large et allongée; les fesses et les cuisses sont bien musclées, les jarrets forts, le ventre très développé, la poitrine est ample. La robe la plus générale était noire ou bai brun. »

Jacques Bujault disait : « Imaginez une barrique, qui a le ventre gros, montée sur quatre soliveaux; c'est la mulassière. »

On ne rencontre plus guère ce type de nos jours, mais on recherche encore ces anciens caractères, notamment l'abondance des crins, la force des articulations, la tête lourde et les longues

oreilles un peu pendantes. Ces animaux ont un tempérament lymphatique, la croupe est souvent tombante, la robe grise est fréquente. La taille varie de 1^m 60 à 1^m 65, un peu supérieure chez le mâle.

Pour conserver cette race si utile, un Stud-Book de la race mulassière fut créé en 1884. Il faudrait maintenant, par un système de primes, encourager l'élevage du cheval, car ce sont

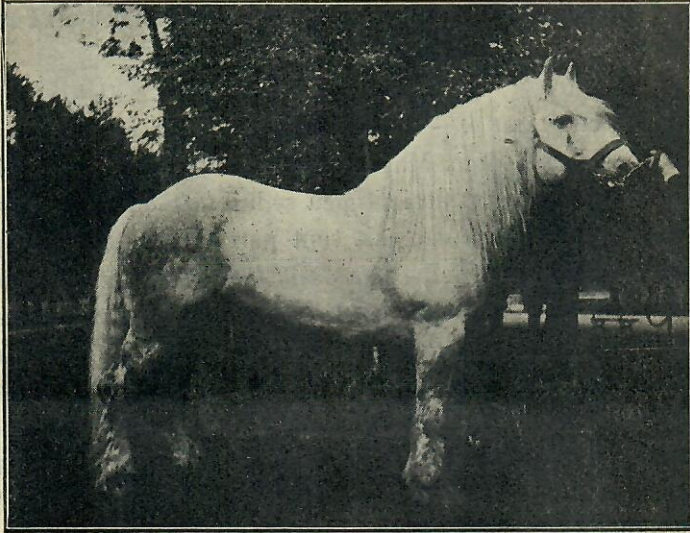


Fig. 5. — Éléant-Carré, étalon mulassier de 8 ans à M. Sagot.
1^{er} prix à Paris et à Poitiers.

les bonnes juments qui manquent le plus et, si la production du mulet a sensiblement diminué en importance, elle a encore plus faibli en qualité.

La fécondation de la jument par le baudet est assez irrégulière, elle nécessite chez cette dernière des qualités individuelles de conformation qui font dire qu'elle est *intérieurement mulassière*. Or ce n'est que dans le cas de non-fécondation que l'éleveur se décide à présenter sa jument à l'étalon, parce que le prix de vente du mulet à six mois est toujours supérieur de 200 ou 300 francs à celui du poulain. Il en résulte que ce sont les moins bonnes mulassières qui se reproduisent, tandis que celles qui sont

régulièrement fécondées par le baudet vieillissent et meurent sans laisser de descendance héritant de leurs qualités. De cette pénurie de mulassières poitevines, il résulte que les éleveurs vont acheter au dehors des juments de trait de toute origine, bretonne, boulonnaise ou percheronne.

La femelle pendant la gestation demande de grands soins, car les avortements sont fréquents, surtout vers le quatrième mois; il faut éviter les coups, la fatigue, donner une nourriture saine et peu volumineuse, généralement on ne leur demande

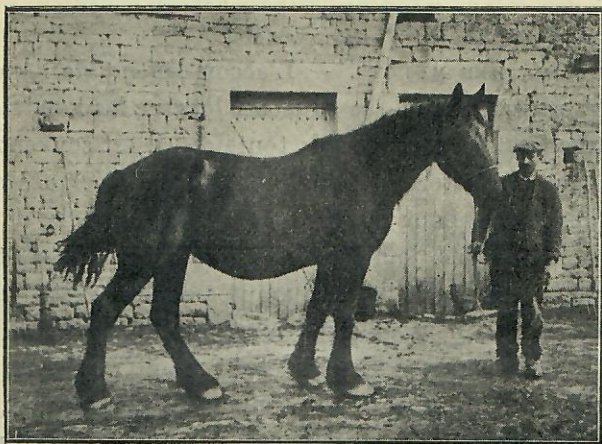


Fig. 6. — Jument mulassière à M. Sagot.

aucun travail. La naissance des poulains, comme celle des ânon, est toujours tardive puisque ce n'est qu'après que l'âne a échoué aux premières chaleurs que la jument est présentée à l'étalon. La mère et le jeune sont mis au pâturage, ce dernier est sevré vers le sixième mois et vendu : s'il promet, si ses origines sont bonnes, il reste dans le pays pour la reproduction; sinon, il est envoyé dans les fermes de Beauce, du Berry ou du Centre, où il est élevé, dressé puis vendu au commerce à l'âge adulte.

Depuis deux ans ces poulains sont recherchés et les prix, en hausse très sensible, varient entre 500 à 600 francs.

Les étalons entretenus dans les haras ne sont pas toujours de race poitevine, ce qui est encore une cause de la variation que

l'on observe dans la population chevaline de la région; ainsi au haras de Villefagnan, à côté d'un mulassier, se trouve un norfolk-breton et un demi-sang.

Ces animaux ne travaillent jamais, ils sont promenés un peu chaque jour à la bride ou à la longe, quelquefois on les laisse en liberté dans des prairies ou des paddocks. Leur alimentation consiste en foin et paille avec 4 ou 5 litres d'avoine; on ajoute un supplément de 1 litre après chaque saillie, ce qui, pendant la saison de monte, porte la ration journalière de grain à 10 ou 12 litres.

PRODUCTION DES MULETS. — L'accouplement de l'âne et de la jument est, en général, assez facile, lorsque les baudets n'ont pas un tempérament trop froid; toutefois, il est souvent nécessaire de leur présenter au début une ânesse. Quelques auteurs ont prétendu que, pour éveiller les ardeurs du mâle, on devait chanter des chansons, jouer des airs de musique. Peut-être certains étalonniers se sont-ils ainsi amusés de la naïveté des assistants; ce que l'on peut affirmer, c'est que de nos jours rien de pareil n'est mis en œuvre. Le baudet est maintenu par un bridon muni d'un mors à branches très longues et portant une chaîne que le palefrenier agite et fait sonner pour réveiller un peu l'animal. Le prix de la saillie, tant pour le baudet que pour le cheval, est de 20 à 25 francs plus 2 francs de corde pour le palefrenier. La jument est présentée deux fois au baudet puis, à la fin des chaleurs, à l'étalon.

La réussite de la fécondation et de la gestation est, comme je l'ai dit, surtout une question d'aptitudes individuelles; toutefois, on peut estimer qu'actuellement la proportion est la suivante :

Fécondation par le baudet	60 %
— par le cheval	20
Insuccès	20

Depuis longtemps on connaît l'infécondité entre eux des hybrides nés de cet accouplement, telle est la raison pour laquelle

on est toujours forcé de recourir aux deux espèces pour les produire.

Hérodote raconte que les Babyloniens défiaient les soldats de Darius en leur criant, du haut des remparts, qu'ils entreraient dans la ville quand les mules engendreraient. Or, après vingt mois de siège une mule appartenant à Zopyre fit un poulain; peu après cet événement les Perses s'emparaient par surprise de Babylone. Nous savons, en effet, maintenant d'une façon



Fig. 7. — Mulet et juments mulassières dans une prairie, près d'Échiré.

certaine que si le mulet est toujours infécond, il n'en est pas de même de la mule qui peut donner, soit avec l'âne, soit avec le cheval, un produit qui fait retour vers l'espèce paternelle. Ceci résulte des expériences faites au Jardin d'acclimatation de Paris par M. Saint-Yves Menard.

Dès leur naissance les muletons sortent avec leur mère sur les terrains de pâture dont dispose l'éleveur, ils têtent à volonté et prennent leurs ébats; pendant le sevrage on dispose encore en abondance de fourrages verts. Quand celui-ci est terminé, à l'automne, ces jeunes animaux (*jetons*) atteignent l'âge de six mois, ils sont vendus, soit à des courtiers qui vont de ferme

en ferme, soit conduits aux foires de Niort, Melle, Oulmes, Fontaines, Le Langon, Benet, Fontenay; mais celles-ci perdent de plus en plus d'importance. Les prix à cet âge varient entre 600 et 900 francs pour les mules, les mâles sont payés 150 francs de moins.

Les mulets sont recherchés à cause de leurs qualités particulières d'endurance à la chaleur, de leur tempérament robuste, de leur force, de leur adresse, de la sûreté de leur pied dans la montagne, de leur sobriété; ce sont des animaux de bât par



Fig. 8. — Mule de 2 ans et demi à M. Sagot.

excellence. La remonte des armées les achète pour les troupes coloniales et celles des régions montagneuses.

Ce sont eux qui, en Provence, font les lourds charrois; dans le Languedoc, ils sont appréciés pour la culture de la vigne.

C'est vers l'âge de quinze à dix-huit mois que l'on commence le dressage des jeunes mulets (*doublons*). On en attelle deux à la charrue de front de chaque côté d'une vieille jument, plus tard on remplace cette dernière par une troisième mule.

Pendant la troisième année on les prépare au printemps pour la vente. Elles sont enfermées dans des écuries sombres, chaudes, et soumises pendant un mois et demi à deux mois à un véritable

engraissement. Elles reçoivent, avec du foin de première qualité, des pommes de terre, du maïs, de l'orge, des tourteaux de noix ou de colza en quatre repas par jour. On leur donne comme boisson de l'eau que l'on a fait tiédir à l'écurie; quand elles ne mangent pas, elles somnolent. Cette préparation arrondit les formes et les animaux acquièrent une réserve de graisse qui leur permet de supporter les fatigues du voyage après la vente. Les prix, qui oscillaient entre 1.000 et 1.200 francs, dépassent souvent 1.300 francs depuis deux ans, ils atteignent même 1.800 francs pour les grosses limonières demandées dans le Midi.

RÉGION D'ÉLEVAGE. — L'élevage mulassier s'étend dans le Poitou dans une région très définie, mais les méthodes diffèrent un peu suivant les pays; son centre est à Melle et dans tout l'arrondissement de Niort, c'est là que se trouvent les plus belles mules.

Il comprend à l'ouest la plaine vendéenne autour de Fontenay-le-Comte, Langon et Longèves.

Dans la Vienne, l'arrondissement de Civray, moins le canton d'Avallé, et une partie des arrondissements de Poitiers et de Montmorillon forment sa limite à l'est.

Il pénètre enfin dans la Charente et occupe une partie de l'arrondissement de Ruffec.

Si nous consultons la carte géologique, nous constatons d'une façon très nette que ces limites correspondent exactement avec celles des terrains jurassiques, l'élevage s'arrête dès qu'apparaissent les roches primitives. Ce sont les plaines jurassiques et les terrains alluvionnaires de la Vendée qui sont nécessaires pour assurer la forte charpente des belles mules du Poitou et de leurs géniteurs des deux espèces chevaline et asine.

C'est l'une des raisons qui font que toutes les tentatives de cette production faites dans d'autres pays, en Angleterre, en Amérique, en Suisse, en Allemagne, ont échoué, bien que l'on soit venu chercher au pays d'origine baudets et juments.

L'élevage mulassier a beaucoup diminué depuis quelques années; mais c'est surtout la mule de quatre ans qui devient de

plus en plus rare, tandis que la vente des jetons (mulets de six mois) a augmenté; les causes de cette décroissance sont multiples.

Il faut placer en première ligne la multiplication des laiteries centrifuges; la vente du lait et l'élevage des bovins assure une bien plus grande régularité dans les recettes de l'exploitation.

Le morcellement de plus en plus grand de la propriété ne joue pas un rôle moins important. Pour entretenir des mulassières, élever et conserver les mules jusqu'à trois ou quatre ans sans produire presque de travail, il faut de grandes exploitations possédant des prairies étendues. Le petit cultivateur qui n'a qu'un cheval pour faire ses travaux de culture ne peut se passer de ses services. S'il adjoint une jument mulassière à son écurie, il est obligé de vendre le produit à six mois.

Pendant plusieurs années la crise vinicole avait ralenti les achats pour les pays de culture de vigne.

Depuis deux ans la demande est très active et les prix se sont relevés de près de 200 francs par tête.

En résumé, dans tout le Poitou la vente des mulets à six mois devient de plus en plus générale. Autrefois, à la foire de la Saint-Jean à Fontenay-le-Comte, on trouvait de nombreuses mules de deux, trois et quatre ans qui partaient pour le Midi, l'Espagne et l'Amérique; aujourd'hui il n'y en a presque plus.

Les jeunes mâles, le plus souvent castrés, vont à six mois en Dauphiné; ils sont revendus ensuite à la Provence adultes et dressés.

Les jeunes mules sont envoyées en Espagne, quelques-unes dans la région de Niort, pour compléter les écuries lorsque les naissances ont été insuffisantes. Dans l'arrondissement de Ruffec certains agriculteurs achètent à six mois, puis revendent l'année suivante au moment du dressage.

Les grandes mules de trois à quatre ans des Deux-Sèvres sont surtout emmenées par les Espagnols et les Américains, quelques-unes vont en Provence et dans le Bas-Languedoc.

On compte dans tout ce pays environ 20.000 juments employées à la mulasserie, l'arrondissement de Civray en aurait 5.000 pour

sa part; on obtiendrait environ 12.000 muletons par an. En 1903, M. Sagot estimait à 25.000 le nombre des mulassières; il est probable que, sous l'influence des prix meilleurs et des encouragements que l'on commence à obtenir, ce nombre sera de nouveau atteint d'ici peu.

ENCOURAGEMENTS DONNÉS A L'ÉLEVAGE. — Pendant bien des années l'industrie mulassière eut à lutter contre les entraves apportées à son libre exercice. En 1717, l'Administration des Haras promulgua un règlement prohibitif.

Vers 1853 elle introduisit dans cette région le pur-sang et l'anglo-arabe, malgré les avis de Magne. Cette tentative ayant donné des produits décousus, on substitua à ces géniteurs des demi-sang, et il faut reconnaître que cet élevage a réussi dans une partie de la Vendée.

Depuis quelques années elle met en station des étalons de trait pour satisfaire à la demande qui va toujours croissant à cause du placement de plus en plus difficile du cheval de demi-sang. En outre, dans les Deux-Sèvres, douze étalons mulassiers sont subventionnés par l'État.

En 1894, au concours général agricole d'Alger, on organisa une exposition de mules et de mulets. L'année suivante on obtint quelques subventions du ministère, dont on se servit pour distribuer des primes de conservation.

La grande exposition de 1900 permit d'apprécier la valeur des géniteurs des deux espèces et de leurs produits, et depuis lors le ministère de l'Agriculture consacre quelques ressources en encouragements à l'industrie mulassière. Mais ces meilleures dispositions n'ont été obtenues que peu à peu et grâce aux persévérants efforts d'associations locales.

En effet, en 1884, la Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres créa un Stud-Book de la race mulassière pour les espèces chevaline et asine. Ce livre rendit les plus grands services pour régénérer et protéger la race chevaline.

La commission qui dirigeait cette institution compléta son action par la création d'un syndicat d'élevage, dont le but prin-

cipal était de servir d'intermédiaire entre producteurs et acheteurs; cette organisation facilita beaucoup les relations avec l'étranger. En 1903, M. Rozeray, le savant et dévoué directeur des services agricoles des Deux-Sèvres, faisait au Congrès international d'Agriculture de Rome une communication très documentée sur l'industrie mulassière dans le Poitou.

Dans la Vienne il existe également une société d'élevage, qui n'était au début qu'un syndicat professionnel des maîtres de haras. La direction est restée exclusivement entre leurs mains, les éleveurs n'en font partie qu'à titre de membres associés. Son rôle se borne actuellement à répartir sous forme de primes aux juments suitées les subventions qu'elle reçoit et qui sont ses seules ressources. Il y aurait évidemment avantage à remanier les statuts, à établir des cotisations pour étendre l'action de la société : c'est ce à quoi aboutiront sans doute les efforts de l'actif et intelligent professeur d'agriculture de Civray, M. Leblanc.

Le but à poursuivre serait d'assurer le renouvellement des juments mulassières qui, pour les raisons exposées, vont en diminuant, remplacées trop souvent par d'autres ne convenant pas à cet élevage, soit par leur race, soit par leurs aptitudes individuelles.

Depuis une quinzaine d'années, dans certains concours organisés par l'État, une catégorie est réservée aux animaux mulassiers, et notamment au grand concours de Paris. Elle existait l'année dernière au concours central de Poitiers.

On reproche aux éleveurs de ne point se déplacer pour venir disputer en grand nombre les prix qui leur sont offerts. Mais il y a plusieurs raisons à cela. D'abord les risques que court le propriétaire de haras à déplacer des animaux d'une grosse valeur pour obtenir une récompense qui ne couvre pas les dépenses nécessitées par le voyage et le séjour. Puis, à l'époque des concours, la saison de la monte est à peine terminée et les animaux ont besoin de repos. C'est pourquoi l'institution de primes accordées par des commissions spéciales aurait une bien meilleure influence sur l'élevage, avec moins de frais pour l'État et plus de bénéfice pour les concurrents.

C'est à peu près ce que demandait M. Demarty, le directeur des services agricoles du Tarn-et-Garonne, dans une très intéressante communication sur l'élevage mulassier dans sa région au Congrès hippique de Paris, en 1912.

Car le Poitou, si renommé pour ses grandes et fortes mules, n'est pas le seul pays en France dans lequel on se livre à cette production. Celle-ci se développe beaucoup depuis quelques années dans le Tarn-et-Garonne, elle s'étend au pied des Pyrénées, du golfe de Gascogne aux plateaux du Rouergue. Un autre centre moins important d'élevage se trouve en Savoie et en Dauphiné, enfin la Corse produit aussi quelques mulets. On estime que les naissances dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron et le Lot sont annuellement de 4.000 à 5.000 mulets et un nombre à peu près égal dans la région pyrénéenne (Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées et Gers).

Le nombre total des mulets naissant annuellement en France serait donc d'environ 25.000, pour une valeur de plus de 12 millions de francs.
